

Environnement, social et gouvernance (ESG)

Lignes directrices relatives à la collecte de données
sur les facteurs ESG

15 janvier 2024





Ces lignes directrices ont été définies pour aider les entreprises canadiennes à collecter des données et à faire un compte rendu de l'état de leurs mesures relativement aux facteurs ESG en préparation aux exigences futures.

Pourquoi une entreprise devrait-elle collecter des données sur les facteurs ESG?

Les rapports sur les facteurs ESG sont de plus en plus exigés dans le secteur des capitaux privés, comme en témoignent les normes internationales en cours d'élaboration qui visent à garantir le respect de mesures de base sur ces facteurs (par exemple, celles établies par la Fondation IFRS). L'intégration des données sur les facteurs ESG aidera les entreprises à se préparer à des exigences plus rigoureuses en matière de rapports à mesure qu'elles se prendront de l'expansion, notamment sur les marchés internationaux tels que l'Europe.

Qui devrait collecter les données sur les facteurs ESG?

Les problèmes liés aux facteurs ESG peuvent présenter des risques non financiers importants pour la performance d'une entreprise s'ils ne sont pas correctement cernés et résolus. Le processus de collecte et d'évaluation devrait donc relever des fonctions de la gestion du risque ou des finances de l'entreprise. Les grandes entreprises peuvent également affecter la responsabilité des données sur les facteurs ESG à une personne en particulier. Toutefois, la supervision doit être assurée par la haute direction.

Comment comptabiliser les données quantitatives relatives aux facteurs ESG?

La comptabilisation des mesures quantitatives telles que les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation d'énergie peuvent exiger du temps et des ressources. Les attentes concernant la qualité des données collectées seront raisonnables, l'objectif étant de renforcer les capacités et de développer les ressources au cours des prochaines années pour faciliter le calcul de ces paramètres clés.

Le [Protocole sur les gaz à effet de serre](#) (Greenhouse Gas Protocol) fournit des normes, des lignes directrices, des outils et de la formation aux entreprises et aux gouvernements pour qu'ils puissent mesurer et gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous vous recommandons d'en prendre connaissance pour connaître des moyens de calculer vos propres émissions. Vous pouvez aussi recourir aux prestataires de services tiers ou à des groupes de services-conseils spécialisés dans l'évaluation des données liées aux facteurs ESG.

Comment fournir des données qualitatives sur les facteurs ESG?

Les facteurs ESG ne visent pas que les facteurs environnementaux et climatiques. Ils concernent également les principaux enjeux sociaux et de gouvernance au sein d'une organisation, souvent qualitatifs (par exemple, la gouvernance du conseil d'administration, les procédures de



cybersécurité). Nous vous recommandons de commencer par répondre à des questions qualitatives directes de type « oui/non » et d'envisager d'incorporer, dans les processus de votre entreprise, les pratiques et politiques qui ne sont pas encore mises en œuvre.

Considérations relatives aux secteurs et aux stades de développement

- ➔ Les informations sont demandées *sans égard au secteur et au stade de développement de l'entreprise*, et les questions sont pertinentes à toutes les entreprises. Certains points de données sont plus pertinents à certains secteurs d'activité qu'à d'autres. Le cas échéant, veuillez indiquer qu'ils ne sont pas applicables à votre entreprise.
- ➔ Les entreprises technologiques présument souvent qu'elles ne sont pas confrontées à des risques sérieux en matière de facteurs ESG. Cette hypothèse est toutefois remise en question par l'intérêt public croissant envers la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI), la confidentialité des données et la gestion éthique de la chaîne d'approvisionnement. Les facteurs ESG représentent une préoccupation majeure pour les entreprises et les investisseuses et investisseurs de tous types qui, si elle n'est pas gérée, peut entraîner des coûts financiers et d'atteinte à la réputation importants.
- ➔ Les entreprises en phase d'amorçage auront des difficultés à fournir des données quantitatives sur les émissions de GES, mais elles devraient être en mesure de répondre aux questions qualitatives. Plus tôt une entreprise mettra en œuvre des mesures appropriées pour se prémunir contre les principaux risques en matière de facteurs ESG, plus l'intégration à cet égard s'en trouvera facilitée.



 BDC

 BDC

 BDC_ca

 BDC_ca

bdc.ca 1-888-INFO-BDC